



Lors de ce CCE du 8 juillet 2010, les élus du personnel sont informés du transfert à la Direction Commerce, des activités de développement et de maintenance des applications informatiques actuellement situées au CSP IT.

Ce transfert, qui trouve une certaine légitimité afin de renforcer la proximité avec la Direction Commerce, soulève de nombreuses questions quant à l'avenir du CSP IT ou des mesures d'accompagnement social du personnel destiné à travailler à la Direction Commerce.

Pour FO Energie et Mines, ces points devront être développés pour la séance du CCE du mois d'octobre de manière à pouvoir émettre un avis.

S'agissant des éléments liés à l'emploi à EDF SA et de son évolution s'inscrivant dans les modalités de l'accord sur la Gestion Prévisionnelle des emplois et des Compétences (GPEC), nous sommes intervenus sur la nécessité de renforcer les équipes RH dans les unités afin de pouvoir disposer des éléments associés à l'emploi.

Enfin, la présentation de l'expertise « Etude sur l'organisation de la formation » nous a permis notamment de rappeler nos positions et la nécessité que les salariés puissent bénéficier du temps suffisant pour accéder à la formation.

Cette séance s'est terminée par une intervention de l'ensemble des représentants du personnel sur l'activité de la Présidente.

Pour notre part, nous avons salué la qualité des relations avec la Présidente, indépendamment des positions respectives.

En effet, la Présidente du CCE a émis le souhait de mettre un terme à sa mission au sein du CCE pour s'orienter vers d'autres activités dans l'entreprise.

Titulaire au CCE

Christophe MARTIN

Représentant Syndical au CCE

Edouard CAHEN

Expert :

Thierry FERRIER

Thierry IMBAUD

Séance du 8 juillet 2010

Ordre du jour :

Présentation de l'expertise « Etude sur l'organisation de la formation au sein d'EDF SA » (pour information).

Eléments trimestriels de l'emploi (pour avis).

Projet de rapprochement de la MOA et MOE du développement des systèmes d'information au sein de la DSI Commerce (pour information).

Prochain CCE :

9 septembre 2010 : Accord « Défi », Evolution DPI/DIN, Politique de recherche, filière Comptable.

► Présentation de l'expertise « Etude sur l'organisation de la formation au sein d'EDF SA (pour information).

► Éléments trimestriels de l'emploi.

Ce sujet, qui s'inscrit dans l'accord GPEC, a fait l'objet d'une résolution votée à l'unanimité (CFDT absente) exprimant l'insuffisance d'éléments pour produire un avis.

► Projet de rapprochement de la MOA et MOE du développement des systèmes d'information au sein de la DSI Commerce (Source EDF)

Au terme d'un diagnostic partagé par la DSP et la Direction Commerce, EDF SA envisage de faire évoluer l'organisation des activités SI de la Direction Commerce, pour la rendre plus performante tout en renforçant l'apport des compétences et des expertises mutualisées du CSP IT de la DSP au profit des enjeux commerciaux.

Le projet consiste :

- à transférer à la Direction Commerce les activités de développement et de maintenance de ses applications informatiques actuellement situées au CSP IT dans des équipes intégrant MOA et MOE par domaine au sein de la DSI-Commerce.

- à consolider l'apport à la Direction Commerce des centres de compétences et d'expertises transverses développées au sein du CSP IT.

L'expertise a fait l'objet d'une présentation avec un nombre conséquent de recommandations, largement partagées par notre Organisation Syndicale. C'est dans ce sens que nous sommes intervenus, mettant l'accent sur l'insuffisance de disponibilité des personnels, liée à la charge de travail, pour accéder légitimement à la formation

Les représentants FO Energie et Mines ont indiqué la nécessité d'étoffer les équipes dans les Unités afin qu'elles soient en mesure de produire des éléments intéressants notamment la GPEC.

Effectivement, force est de constater l'inadéquation des ressources disponibles dans les Unités avec la charge de travail exigée par le niveau national.

Déclaration FO - Projet de rapprochement de la MOA et MOE du développement des systèmes d'information au sein de la DSI Commerce.

Aujourd'hui, la direction nous présente son projet de « Rapprochement MOE-MOA du développement des systèmes d'information au sein de la DSI Commerce ». Cette décision intervient moins de deux ans après la création de la Direction des Services Partagés et plus particulièrement du CSP IT, elle nous laisse très perplexe et inquiet sur l'avenir de cette unité.

A sa création, le CSP IT a été présenté par la direction comme devant permettre, je cite « de créer le pôle de compétences de maîtrise d'œuvre d'EDF SA » et la direction s'était même engagée à étendre le périmètre à l'ensemble du Groupe EDF.

Force est de constater que cette volonté affichée est déjà mise à mal par les faits. Force Ouvrière craint que ce ne soit qu'un début, ERDF étant lui aussi dans une dynamique de reprendre son SI à son compte, même si rien n'est encore acté.

Où est le modèle intégré vanté hier et réclamé par le Président Proglia au sein même du groupe ? Quel avenir pour une unité qui perd des pans complets de ses métiers et les budgets inhérents (180 millions d'euros pour le SI Commerce) ? Des questions auxquelles nous souhaitons trouver de véritables réponses dans cette séance et des engagements forts.

- à renforcer au CSP IT les activités de pilotage dédiées à l'exploitation des applications informatiques de la Direction Commerce, et à industrialiser les procédures et les interfaces entre les deux entités : développement à la Direction Commerce et exploitation au CSP IT.

Enjeux : Répondre aux enjeux des métiers en améliorant la qualité du service rendu, industrialiser et optimiser en contenu, pérenniser et professionnaliser.

Transfert entre 155 et 165 emplois correspondant aux activités de développement et de maintenance (208 emplois fin 2010) ainsi que environ 9 emplois d'appuis.

Ce sujet a fait l'objet d'une résolution, votée à l'unanimité, exprimant une demande d'éléments complémentaires notamment sur l'accompagnement social des personnels concernés.

Pensez à Vous
Rejoignez nous
www.fnem-fo.org

Au-delà de ce positionnement sur les modèles d'organisation souhaités par nos dirigeants et les questionnements qu'ils génèrent, les élus du personnel ont une responsabilité forte sur les conditions de travail et les déroulements de carrière.

Les élus Force Ouvrière du CSP IT sont allés à la rencontre des agents concernés par ce changement de rattachement. Beaucoup de salariés ne sont pas opposés de manière systématique au rapprochement proposé, mais tous ont des exigences très concrètes avant d'accepter une mutation qui ne sera pas sans conséquence sur leur avenir.

Force Ouvrière a construit avec le personnel un premier cahier revendicatif, il sera partagé avec l'ensemble des Organisations Syndicales et enrichi au fur et à mesure des échanges.

En conclusion, Force Ouvrière demande que le dossier soit complété sur trois points majeurs :

- Un justificatif précis des gains attendus par le rapprochement des MOA/MOE du SI Commerce. Une inter-comparaison avec des modèles équivalents dans d'autres entreprises est de nature à éclairer les élus sur ce point.
- Des engagements de la tête de l'entreprise sur l'avenir du modèle du CSP IT. Si aujourd'hui la Direction Commerce ne trouve pas la réactivité et le niveau de qualité attendu pour ses prestations informatiques du CSP, comment garantir que demain l'ensemble des unités clientes n'ait pas la même exigence
- Un volet d'accompagnement social précis, qui reprendra et répondra à l'ensemble des revendications portées par le personnel à travers ses élus.